



Plan Climat Air Energie Territorial de Nîmes Métropole

Concertation Préalable
(Article L121-16 du Code de l'environnement)

Nîmes Métropole organise des ateliers de concertation dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET devant être partenarial, avec des actions portées par Nîmes Métropole et des actions portées par d'autres acteurs du territoire, il est important que cette démarche soit co-construite.

La concertation sera organisée selon le programme suivant :

- Atelier « plan d'actions » n°1 : mardi 20 septembre de 14h à 17h - Espace Madeleine Bres, colisée 3, Nîmes Métropole.
Les thèmes travaillés lors de cet atelier seront les suivants :
 - Sobriété et éco rénovation des bâtiments
 - Mobilité décarbonée, douce et évitée
 - Des collectivités exemplaires
 - Sensibilisation, information, coopération
 - Diversification de la production énergétique locale.

- Atelier « plan d'actions » n°2 : vendredi 30 septembre de 9h à 12h - Espace Jean Yannicopoulos, colisée 3, Nîmes Métropole.
Les thèmes travaillés lors de cet atelier seront les suivants :
 - Réduction, réemploi, recyclage des déchets
 - Economie circulaire
 - Aménagement sobre en foncier (habitat, entreprise, zone d'activités, établissements publics...)
 - Agriculture résiliente et à haute valeur ajoutée
 - Préservation de la ressource en eau.

Ces deux temps de concertation sont destinés à des acteurs ciblés du territoire ayant des compétences en matière de climat, d'air et d'énergie.

- Atelier de concertation PCAET à destination du grand public : lundi 10 octobre de 16h à 19h – Espace Madeleine Bres, colisée 3, Nîmes Métropole.
L'objet de cette concertation sera de co-construire et de prioriser le plan d'actions du PCAET avec les citoyens du territoire de Nîmes Métropole.

Les ateliers de concertation seront animés par un bureau d'études qui accompagne Nîmes Métropole dans l'élaboration de son PCAET.